6 : Ad. COUPEZ, conseiller me

MM. Verguchten, Henri Lefebvre, Louis Heulst Fidele, père, témoins à charge MM les docteurs Delahousse, Montai Heuls Fidels, pere temoins à charge; IMF les docteurs Delahousse, Montal-ies, Butrulle, médecins traitants de M. Pierre Prouvost; M. Gautier, pre-sident de la section roubalcienne de la Ligne des Droits de l'Homme et du di-toven.

La grace de Staelens est signée

Dis demerches entreprises en favour de Sesions L'auront pas été vaines ! M. le Président de la République vient de ignes la grico d'Herri Sesiona, auvent la cepuble présentés par le dévoué conseiller nunicipal socialiste de Roubeix, le citoyen

Coupez.

Coupez.

Coupez.

Coupez.

Catte décision à la veille de la virite du thol de l'Estat à Ilbuhair, sera abcuellié favorablement per toute la population laborisme de li cité qui deuserveit un ame, soit de l'invisione commisse, judis, virit des leurs des limpisses commisse, judis, virit de l'autri des reurs.

Stacions sera tout de même resté treize ans au bagne pour une égratignure ! Il faut apoèrer que l'on donnera des instructions ausmisses pour une égratignure ! Il faut apoère que l'on donnera des instructions ausmisses pour une égratignure ! Il faut apoère que l'on donnera des instructions ausmisses pour une égratignure ! Il faut apoère des la plus bred détai, à sa famille que l'estande manatemant avec impattement.

Le pauvre logis des Staelens si longtempe Tendo de la companio del la companio de la companio del la companio de la companio del la companio de la companio del la compan gens, à l'activité d'un militant soussers ser du ret-le voué comme Coupez que cela sera-dur et-le nom de M. le Président Fallières resters toès les seprits associé à cet acté, no pas de clémence, mais de just réparation ALEX WILL.

Le citoyen Coupez a adressé le léjégram-me sulvant à M. Fallières . Président République, Paris. Remerchements as nom population ouvriè-re roubélisienne pour grace accorder ouvrier

COUPEZ,

AU SENAT

SEANCE DU MATIN

SEANCE DU MATIN
Paris, 1er juillet. Le Sénat s'est occupé
se matin du budget des colonies.
M. MILLIES LACROIX déclare que le con
l'ette baseier aux colonies fonctionne dans
l'aveclientes conditions.
M. LANNELONGUE paris longuement de
L'atualion dé l'Indo-Chine.
Après une réponse de M. Gervais, rapporisour genéral, le séance est levée à midiSEANCE DE L'APRES-MIDI

TENNER DE L'APRES-MIDI

TOTAL SERVICE D'APRES-MIDI

Paris, ler juillet. — On continue le budde Cologies. M. Cierron det que pour
levelorper les colonies, il faudrait augmenre facilités de communication entre elles
les métropole. M. Ciceron se plaint que le
convernement néglige la Guadeloupe. Cebendais nos colonies des Antilles ont, dans
ce derivères années, faif de grands proses de l'Albandaires, faif de grands proses de l'Albandaires pour
foutenir que noire expension coloniale est
the années de Cochinchine.

M. LEBRUN, ministre des colonies, dit
par les situation économique de l'Indo-Cubine
set excellente. Son commerce général dése contract sullines Chemodant il y A

cince de la contra la composition de composition de

Mos but, conclut le ministre, est de suivre la ligne droite, n'expayant sur les printique les plus stricts et développant la politique indigène. Je servirai ainsi la France
autiere qui stland de se colonies un
vissement de puissance et de rayonnetat discussion générals est close.

On aborde les chapitres.

Personnel des Cabinets

A LA QUENTE

To fullet. — Le cabibet civil de M., ministre de la guerre, est ainsi consecuted de cabinet.

Tasel, ancies chet adjoint du cabinet de colunte, es Strangs, des dé de ministre de la justice, sont nomine abjente, accien attaché au cabinet du des colonies, est nommé sous-chef des colonies, est nommé sous-chef des colonies, est nommé sous-chef

abinot.
Constant Fortin, ancien thei du secre
du ministère des colonies, est nomm ALINTEMEUR

sont nommés : Le de l'intérieur : M. Jean Leymarie, nistère de l'intérieur : M. Jean Leymarie,

adjoint du cabinet de ous-secrétaire d'Etat à la justice; Ché adjoint du cabinet du sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur ; M. Fernand Trickon, réflectur au ministère de l'amarine, précédemment chef du secrétairet du sous-secrétaire d'Etat à la intérieur de l'an au l'appendique de la confedèrat du sous-secrétaire d'Etat à la intérieur de l'Etat à la intérieur d'Etat à la intérieur d'Etat du sous-secrétaire d'Etat à la intérieur d'Etat du sous de la la intérieur d'Etat du sous de la la intérieur d'Etat du sous de la la intérieur d'Etat de la intérieur de la intérieur d'Etat de la intérieur d

d'Etat au ministère de l'intérieur | M. Fernand Trichon, rédactour au ministère de famarine, précédemment chef du secrétariet du sous-secrétaire d'Estat à la justice;
Sous-chefs du cabinet du sous-secrétaire d'Estat au ministère de l'intérieure MMP. Peire Gettat au ministère de l'intérieure MMP. Peire Sauret, rédacteur à l'administration des culters. Léon Moine, avocat, précédemment attaché au cabiset du ministère des finances.

AU TRAVAIL

Sont nommés au ministère du travail :
Chef de cabhaet. — M. Lévy-Ullmann, professeur à la Faculté de droit de Lille.
Chef-adjoint. — M. Maurice Vel-Durand,
auditeur de 1ºº classe au Conseil d'Etat,
Sous-chef. — M. Armand Mossé, vérificateur juridique des Sociéés d'assurances au
ministère du travail.
Chef du socrétariat particulier. — M. Charles Rouyer, receveur des finances à Boulognesur-Seine.

Un scandale à la Mairie de Marseille

Marseille, 1st juillet. — Un scandale vient d'éclater à la mairie de Marseille. Une caquête, menés avec la plus grande discrétion, e établi que, depais un an environ, des empleyés municipaux s'appropriaient indiment des titres d'admission d'assistance aux viell-lards

Ils parvinrent ainsi à toucher les pensions Its parvnirer ains; a toucher les peussons mensuelles des nombreux ayants droit. Plusieurs plaintes furent adressées, par les vieillards lésés, au procureur de la République. Le parquet a ordonné l'ouverture d'une information judiciaire qui paraît devoir être fértile en surprises.

MOUVEMENT SOCIAL

Congrès de l'Union Fédérative des Travailleurs de l'Etat

Paris, 1er juillet. — Les délégués des diverses organisations de travailleurs de l'Etat se sont temes en Congrès, aujourd'hut, à la Bourse du Travail.

Sur la question des retraites l'ordre du jour suivent a été adopté :

— a 1. Une pension de 1,000 france sera donnée à tous les ouvriers et ouvrière de l'Etat avant 50 ans d'age et ayant accompli 25 années de service dans un ou prusteurs état prissements de l'Etat. Le temps de présence sous les drapeaux sers considérer comme temps de service.

2. Les versements nécessaires à la constitution de çette retraite seront à la charge de

2. Les versements nécessaires à la constitution de cette rétraite seront à la charge de
l'Etst.

3. Une retraite proportionnelle des 15/2 de
la pension totale sera servie aux intèressès sur leur demande, quel que soit leur âgeancès 15 années de servies. Cette retraite
proportionnelle augmentera de 1/25 pas année de servies au-desus de quinze.

4. Le montant de la pension d'un ouvrier
et fouvrière décède à pars 15 années de services sera servi au conjoint surrivant et,
après le décès de coloird, sur enfants jusqu'à ce que le plus jeune els atteint l'âge de
21 aus 4.

Le Congrès adopte le pripetpe du contrat
collèctif et décide de viril y a lieu, par des conféracce ducatives, d'en démontrer la valeur aux camarades syndiqués des diverses
organisations qui suront à se prononcer en
dernier resort sur les suites à donner à
contrat des des la contrat de la contra

Sum la displaciation des ouvrage tempo "Le Congrès considérant qu'il serait scandideux de renvover un seul ouvrier tempo-raire au profit d'un ancien militaire de 4 ans

raire au profit d'un ancien militaire de 4 ans de service et plus, qu'il serait également acendeleux de réserver tous tes emplois de l'Etat aux militaires de carrière à l'exclusion de tout élément civil.

"" Décide que l'Union fédérative devra poursuivre une campasne des plus énergiques pour obtenir "a titularization des ouvriers temporaires et l'immaticulation des ouvriers auxiliaires de la marine et charge le Conseil cétrait de prendre toutes les mesures que comporterait les circonstances ».

Les travailleurs de la Marine

Paris ler juillet.— Hier avait eu lieu l'en-trevue des délégués et des membres de la commission du Budget. His out 66 reçus aujourd'hui per M. Del-cossé, minétire de la marine, qui les a as-Its out été reçus aujourd'hui par M. Delcase, ministre de la merine, qui les a assurés de toute sa sympathie et qu'il fera fout ce qui lui sera poesible pour améliorer le sort des cuvirers des visineux.
D'orse et déja, la réforme des congés annuels as atoptée par le ministre. Les congés seron-donnés aines qu'il suit:
Hutt jour des 1911; quinze jours en 1912.
De plus, M. Delcase à informé les délégués qu'ums somme de 300 000 fr. sora affecte la réalisation des effectifs et permetira de la celus des considerations de la serie de la celus des considerations de la serie de la celus de la serie de la serie de la serie de la celus de la cel

On suit que les traitements se répartiesent

ainsi en dese, 5 fr. 50; 2e classe, 5 fr.; 3e classe, 4 fr. 50; 4e classe, 4 fr.; 5e classe, 5 fr.; 5e classe, 5e classe

Le congrès a adopté les conclusions d'un resport présenté par Brest, relativement à ramélioration des trailements des ouvrières de la marme. Le rapport réclame momentanément un salaire mis sur de 3 h. 50 en feu de 2 h. 50. Toules les suvrières auront droit à la re-traite.

traite.

Les organisations feront le n pour faire aboutir rette revenditati La motion survante sur le régime diens de bureau est adoptée :

Le congrès demende que les gardiens de bureau soient traités sur le même pled que ses agents du personnel «uvrier pour le soux de salaire et le temps de service exigées pour l'obtentien du droit à la retraite.

sera insérée dans le rapport qui sera remis au ministre. Les songressistes s'élèvent contre la for-mellié de la fouille à la sorile des arsenaux et maiguent les moyens efficaces à la faire cosser.

sion mixle constituee par M. Cheron au ministre, qui comprend pour une part les éléments administratifs, et pour une autre part les délégads de chaque spécialité des ports, soit conservée.

Le contrat collectif est repoussée, contrairement à la décision de l'Union édérative.

On prétexte que les conditions actuelles de travail ne se prétent pas au contrat collectif, les régions ayant des hesoins différents et les attributions étant, trop diverses.

UNE DATE HISTORIQUE

Demain, 3 juillet, date désormais his-finon assurée, ne touchera rien, toutes les torique, premier jour d'une ère nouvelle pour le prodétaint français, la loi sur les retraites ouvrières et paysannes entrera en application. Nous l'avons déja d'ît mais noue voulons le répéter, si elle ne réalise pas du premier oup notre idéal, cette loi constitue à nos yeux la plus grande, la plus belle conquête de la démocratie sociale sur la République bourgeoise; elle est aussi et surtout la première refalisation du grand programme socialiste.

Le but que le programme socialiste se propose d'atteindre consiste, en effet, dans la restitution à l'ouvrier du produit net et intégral de son travait; une fraction n'en peut et n'en doit être distraite qu'au bénéfice de la Société fout ontière el pour couvrir les frais de l'organisation sociale, et non au bénéfice d'un patron, d'un homme qui exploite les forces d'un autre homme.

Ou texte de la desource de la desource de la societé fout ontière distraite qu'au bénéfice de la Société fout ontière el pour couvrir les frais de l'organisation sociale, et non au bénéfice de un patron, d'un homme qui exploite les forces d'un autre homme

tandis que la loi sur les accidents

que nous croyons une faute! Puisse l'a yenir ne nous donner raison contre per sonne ni contre notre idéal commun!

yenir ne nous donner raison contre per sonne ni contre notre idéal commun!

Hier encore, dans un petit village de la cléricale et plantureuse Flandre, sous un soleil respiendissant, à travers les blés lourds et les gras paturages, nous voyions se dérouler la traditionnelle pro cession de la Fête-Dieu. Tout le village était là, l'enfance blonde et innocente comme la vieillesse chenue et assagie, les enfants et les vieillards, les femmes et les hommes, travestis ou endimar chés, portant bannières ou madones, tous accomplissant dans la même forme cette inintefligible et rituelle promenade Or, dans cette population à la mentallité cristallisée dans ses antiques habitudes combien avaient accepté la loi? Pas un Direz-vous que là encore c'est le « protétariat conscient» qui rejette «l'escroque rie» et proteste contre une insuffisante et ridicule réforme? Ah certes I des protestations il y en a : mais ce sont des protestations passives : protestations de l'i gnorance, protestations de la mélance, protestations de la melance, protestations de la filler et le de per la Brance, permi ceux diffère ! Et de per la Brance, permi ceux

protestations de la routine, protestations de l'infini passé contre un avenir qui in diffère ! Et de par la France, parmi ceux qui «attendent», neut tois eur dix, il en est ainsi ! On le verra bien!

Si la loi n'est pas appliquée dès de main, ni en dix jours, ni en dix mois, ni en dix ans, elle le sera certainement un jour par lous et à la joie de lous. Elle se propagera par l'exemple. Lorsque la famille X, assurée, touchera 50 france par mois pendant six mois que la famille Y. muie A, assurée, touchera 60 francs par mois pendant six mois, que la famille Y,

qu'il faudra développer pour conquéri une à une toutes ces améliorations qu'au jourd'hui l'on promet comme on promet des choses à l'enfance irascible et in-demptable!!

Jean PEYRET.

Remerciements

L'œuvre de notre comité perd aujour-d'hui le caractère d'urgence qui nous l'a-

L'œuvre de notre comité perd aujour d'hui le caractère d'urgence qui nous l'avait fait entreprendre. Cette œuvre continue néanmoins, et elle durera tant que dureront le parti-pris. l'ignorance et la mélance. Mais avant d'enfrer dans une seconde période de propagande, nous avons un agréable devoir de reconnaissance à remplir.

Nous remercions tout d'abord la Société républicaine des Conférences populaires et son distingué et si dévoué délégué général pour la région du Nord, M. Weilhoff. Sans lui, sans elle, nous ne pouvions rien. En mettant l'organisation, les finances et le crédit moral de la Société — un crédit immense — à la disposition de notre Comité, M. Wellhoff, a savance, a assuré le succès de notre entreprise. Qu'on veuille donc reporter le mérite de notre œuvre sur la belle Société républicaine dont nous étons et restons les soldats dévoués et fiers.

Notre gratitude va aussi aux représentants étus des républicaine de gauche qui ont bien voulu nous apporter le récontent de le moure de la contre de la moral de leur quorté : — & MM.

Notre gratitude va aussi aux représentants élus des républicains de gauche qui ont bien voulu nous apporter le réconfort moral de leur auguste Potié, Paniel Vincent qui dès le premier jour, ont challeureusement approuvé notre initiative; — à MM. Berser, Guislain. Goniaux, Hayez, Lemire, Pasqual, Trystram, Sculfort, — à M. Sculfort qui, convalescent à Lausanne, nous a écrit : — « Si la santé ne me faisait pas défaut... je ierais plus que de vous adresser des sympathies platoniques, car je sollioiterais l'honneur d'être de vos conférenciers, — vous faites œuvre extrémement utile et vivement républicaine » : — à MM. les Conseillers généraux, conseillers municipaux... que le manque de place nous empéche de nommer foi.

Nous remercions encora les généreux donafeurs qui ont garni notre petile cafse, et les nombreux conférenciers, maristrats, avocats, professeurs et instituteurs, qui ont mis leur talent au service de nos idées communes.

Notre gratitude va enfin à la presse républicaine de la région, loujours dévouée aux causes justes et aux belles causes elle va particulièrement au « Révell du Nord», qui a mis si généreusement et si librement les colonnes de colournai d'avant-garde à notre disposition.

A tous, merci. L'action continue...

Pour résumer notre œuvre, nous public-rons demain et après-demain, en 50 page, deix tableaux récapitulatifs, l'un concer-nant les assurés obligatoires, l'autre les as-surés facultatifs.

Le crime du Vésinet DANS LA

Le crime du Vésines

IL SE CONTRINE QUE JOORIS ET SA

PARIS, 1er juligit. — Hier après-midi, M.
Feivre, chef de la première brigade mobilé, et trois de ses inspecteurs, ont continué leurs in vestigations au Vésinet.

Pour le moment, magistrats et policiers abandonnent l'idée de complicités. Toutes les pistes envisagées à ce sujet ne donnent aucun résultat. Il se condirme que Jooris, homme froid, d'une rere volonté, a soigneusement préparé son crime, qu'il l'a commis seul, profitant du sommeit de M. Vermeersch et que sa maltresse l'a secondé pour faire disparatire le cadarre.

Après avoir consulté le volumineux dossier constitué par le parquet de Versailles, magistrats belges et français se randront demain à la villa du Vésinet.

Au Congrès Radical de la Seine

Paris fer juillet. — Pour cloturer les tra-vaux de son congrès, la Fédération radicale et radicale socialiste de la Seine a donné hier soir, à l'Elysée-Montmarire, une grande réunion que présidait M. Emile Ombes. M. Bonnet a rendu hommage aux servi-ces rendus à la République par M. Com-bes.

M. Combes se plait à espérer que le gouvernement sentira la nécessité de réagir.

— Nous ne fui demandons pas, dit-il, de persécuter nos adversaires, nous lui denandons seulement d'appliquer la loi de Jules Ferry et de défendre l'école jaique.

En terminant, M. Combes a fait appel à l'union des républicams de gamche.

M. Camille Pellstan a déclaré ensuite que la situation actuelle n'est pas brillante : des alliances monstrueuses se sont formées les rivalités, les intrigues prennent le dessus. On a beau chercher un mode de scrutin nouveau, tant qu'on fera de mauveise politique, on n'aura pas de bons modes de scrutin.

L'orateur a ajouté qu'il n'y a pas de politique sociale sans politique antickéricale.

APRÈS LE «PLUVIOSE»

UN SOUS-MARIN RELEVE
DE 22 METRES DE FOND

La Rochelle, 1er juillet. — Hier ont eu lieu à quaire milles au large de Saint-Martin de Rè, dans le pertuis breion, des expériences de relevage de sous-marins.

Ile puisseants remorqueurs et un pontonmâture avaient été amenés de Rochefort.

Le sous-marin « Loutre » et « Castor » sortirent ce matin du port de La Pallice et se rendirent dans le pertuis. La « Loutre » fut coulée sans équipage par 32 mètres de fond et relevée nive les engins, puis le sous-marin rentra ensuite au port à cinq heures du soir.

Les expériences continueront demain et dimanche.

Scandale clérical en Belgique

Namur, 1er juillet. — Le parquet d'Aude-narde vient d'être saisi d'une grave affair le mœurs dans laquelle est compromise une personnalité très en vue du parti catholique

personnalite ires sui de Ninove, jeunes garcons mineurs au-raient été souillés par l'ignoble personnage, qui est agé d'une soixantaine d'années r l'une de ses victimes serait même grave-ment malade ; c'est ce qui a fait éclater le scandale. L'arrestation de ce personnage es

Rome, ler juillet, — Le Livre vert sur le Maroc, distribbé aujourd'hui à la Chambre des Députés, contient 464 documents diplomatiques s'étendant du 27 octobre 1905 (convocation pour la conférence d'Algésiras) jusqu'elle 1000 de le matiques s'étendant du 27 octobre 1965 co vocation pour la conférence d'Algésiras) ju qu'au 20 juillet 1910, après la liquidation c indemnités aux victimes de Casablanca, le renouvellement, au 20 juin 1910, de la co vention relative à la direction d'une labriq d'armes à Fez par une mission italienne.

A L'EXPOSITION DE CHARLEROI

Foule tres considerable à l'Exposition, pendant les derniers jours de juin. Le grand côncours de chevaux oblint un magnilique succès. On enregistre ce four-là, quierante mille entrées. C'est un premier record, qui ne tardera pas à être depassé du reste. A l'heure présente, l'Exposition est complètement mise au point. La plupart des grandes inaugurations ont eu lieu. Au cours de juin, l'Exposition a regu la visite de quatre ministres, MM. de Broqueville, Hubert Levie et Van de Vyvere.

Celle de la famille royale est imminente. Tous ées exposants sont à leur poste et l'attendent ayec la plus vive impatience. Décident

Tous ses exposants sont à leur post et l'attendent avec la plus vive impatience. Décidement. l'ère des grands jours est venue pour l'expôsition de Charleroi.

Elle va connaître la grande soute, celle qui assure le triomphe d'une entreprise.

Il faut d'aitleurs admirer sans réserves le résultat spiendide avquel les Carolorégiens sont arrivés, après des efforts dignes de tous les éloges.

Haut les cœurs, donc, et que le mot d'ordre soit, pariout : « En route pour l'Exposibon de Charleroi ».

SAVON du CONCO MEFIEZ-VOUS

LE 2 JUILLET DOUBAISIEN DERNIER APPEL

Les patronages sont en émoi. Les cafards se remuent. Les curés se multiplient.

Les calards se remuent.
Les cures se multiplient.

DEM se grafte le ciboulot pour en arriver à comparer les cièrciaux aux sauvages africains qui font leurs dévoltions au village senégalais de l'Exposition de Roubaix.

La Fédération Calrabiene hat le rappel.
Attendons mous à voir une devonte ties vaillantes dames francises qui rottes pretendront à la vertu de Jeanne d'Arr.

Et nous alions assister à de spectacle rare — heureusement — d'un cortège de pestilence cièrciarde qui réunira tous les innorantins qui pervertissent les consciences, qui abétissent les seprits, qui dégradent l'individu : tous les invertis, tous les amoraux, tous les émascules des jesuilères, tous les innoraux, tous les émascules des jesuilères, tous les invertis, tous les amoraux.

Ce sera la mobilisation de l'armée noire.

A cette armée noire, qui, par sou sopre de l'entre de l'individure armée à nous, notre armée répulissens ceux qui veulent écraser le dogme, Tous ceux qui veulent écraser le dogme,

notre armée à nous, notre armés répullicaine socialiste, netre armés de libre parcaine socialiste, netre armés de libre parcaine socialiste, netre armés de libre parlancament de l'esprit religieux l'est l'ancantissement de l'esprit religieux l'est ceux qui luttent contre la congrégation, seront présents.

Tous les travailleurs qui sont opprintés par les prêtres, à qui l'on arraché les aqui l'on arraché les qui l'on impose la messe pour avoir des secours, qui sont quotidiennement messes dans leur travail par un patronat fanatarque, con ceux-le seront aussi présents.

On l'il n'est pas question de faire e heurter ces deux masses, de provoquer des confilis.

Mais il faut que, par la présence de trante.

ter ces deux masses, de provoquer des conflits.

Mais-il faut que, par la présence de trente mille citovens, elamant leur idéal de liberte, les cléricaux constatent combien ils seraient faibles si nous le voulions.

Nous entendons faire une démonstration pintonique de notre force.

Nous montrerons que, contre l'oppression cléricale, nous savons tous nous incurger.

Sovons tous à Roubaix aujourd'mi, à DIX HEURES DU MATIN, pour protester contre l'invasion noire.

En avant, tous, pour protester contre l'invasion noire, des superstitions dans lequel l'Eglise voudrait nous replonger.

Tous à Roubaix, contre l'Office clérical des oppresseurs de la Classe Ouvrière.

Le Penseur libre.

Le Penseur libre.

Nous rappelons que le premier rassemblement a lieu ce matin, à dix heures, au bou-levard de Paris :

Que le deuxième rassemblement se ferra deux heures après-midi, rue de la Gare, Grand Place, rue Neuve.

Tous : « A bas l'Office Central ! » 6 la marche anticléricale ».

Sovons calmes!

C'est sur notre nombre que nous devon's ompter pour en imposer aux hordes cléré-ales.
Il s'agit de couvrir leurs bélements sous

nos hudes.

"Hidest plate de pieller sur la voie publique,
pensant afrimer aiusi leur toute-pulssante."

A nous détoufier ces piallements sous nos
cris, nos quoibets, nos chants protestivaires,
pour leur prouver leur déchânce irrémédiable et les empêcher den faire accroire aux
naifs, aux ignorants, aux timorés, que leure
de leure de

Miss a pretraille, pour s'imposer au pes-ple, baillonnait, tortwrait, massacrait les pes-seurs libres.

Nous verrons bien si demain elle ose re-commencer.

Mais afors, — alors seulement, — on saura se défendre et se faire respecter.

PARTI SECIALISTE LILLOIS

Les membres des trois sections du comité Liebkneckt, réunis le samedi der julies, à l'estaminet « A Versailles », donnent rendesseures aux camarades de section illicise qui se rendent à Roubeix pour se trouver, à huis heures, chez le citoyen Krebs, rus de Tourani, face à la sortie des voyageurs.

Charles T...

TOUS DEBOUT!

Tens les socialistes, tous les libres-pen-seurs de Canteleu-Lide, Lemme et Lamber-sart sont instamment priés de se réunir ches Richard Corman, rue Ambère, à Car-teleu, ce main, à sept heures et demis, pour partir à huit heures préciser à la manifest-tion de Roubaix. Les camarades qui ne pourraient se trou-ver à l'heure dité au rendes-vous, se ren-

reduction by 2 miler - N. 15 e Batard de Mauléon par Alexandro DUMAS père

Becerts, pul dit Frédério lorsqu'ils turent le danger s' y en a, beut ne menative vert lit foi, ni Agénor : note sommes netterne torte qui ne craignone per le nette la la la la companie de la companie

Meic s'assit eur une teble et écrivit parchemin quelque llenes qu'il sed-cur ensert comme il achevant, l'invitable et voyes, dit don Frederic, moi teris de mon coté au rei don Pedra, sanbé que c'hait scensitis l'en froi partire, que de leisser votre mesmande que c'hait scensitis l'en froi partire, que de leisser votre mesmande que c'hait scensitis l'en froi partire, que de leisser votre mesmande que c'hait scensitis portre pones ; de l'incina pour brite repones ; de l'incina pour brite repone ; de l'incina pour brite enferma le parche la la commente enferma le parche qu'il mai en page. peti menet brods de pertes de 1 man. qu'il y a h faire? lui dit il. igneur, je le sale. hrif. puisone Votre Altosse

voulat du bien à ce chevalier français, que se l'envoie-telle au tieu de son page qui lui épeit nécessais. Je le ferais escorter par quatre de mes gens, et en renettant au roi la lettre, — une lettre de son frère, — il autre driet du premier coup les bonnes gens de l'envoie de l'en

decide de la legra de la maltra répondit Mothril et tous; tainé que nous commes, nous
stavons d'estrus devoir que d'exécuter se sonder la gour de l'exécuter la gour le départ. N'est-li pas convenu que nous voyacernas de mait, sonme diser voir de l'exécuter la gour le départ. N'est-li pas convenu que nous voyacernas de mait, sonme diser voir l'exécuter la gour le départ. N'est-li pas convenu que nous voyacernas de mait, sonme diser voir l'exécuter la gour le des le l'exécuter la gour le des le l'exécuter la gour l'exécuter la gour le le l'exécuter la gour le l'exécuter la gour le le l'exécuter la gour le l'exécuter le l'exécuter le l'exécuter le l'exécuter la gour le l'exécuter le l'exécuter le l'exécuter le l'exécuter la gour le l'exécuter le l'e

Oul monseigneur, le le sals.

Mothril na perdit pas un instant pour donner les ordres nécessaires. La caravene se mit en marche dens l'erdré accoutamé, c'est. à-dire qu'une avantgarde de cavaliers mores sontait le chemin; que don Frédéric venait eneutie, surveille par Mothril; puis venaient la littère et l'arrier-garde.

Vers dix heures, on avait ververse la sierra et l'ont rédescendait dans le vallée, urne beure après, à travers les arbres qui poussaient au versant de la montagne, on aperqui une bande bieuaire pareille s'en long et sinueux roben duquel le lune faisait, à diffarents enfirctus, fathir des millions d'étincelles.

Vojci la Zezère, dit Mothril; avec la

- Voici la Zezère, dit Mothrii; avec la permission de Votre Altesse, je vais faire

permission de Votre Allesse, je vais faire sonder 19 gui.

C'était une occasion pour don Frédéric de rester seul un instant avec Agénor et avec Fernsand. Aussi à sempresse-là de donner conset au More d'urr signe de tête.

Méthril, bu le sait, se marchanit pas sans la fittere; cusei fit-il un inventant pas guarden par la consecution seul comparation en que la versancer accomparation au voir et la consecution de la c

qu'avalent fait le More et la litière, le cheva-lier disparut dans les sinussités de la mos-tagne accompagné de Museron.

Le passage de la rivière

Le passage de la rivière

Le Mora, parti le premier, fut le premier au bord de la rivière

Sans douts, soit et venant, soit pendant un autre vovage il avait sondé le gué qu'il venit recomante, eur sans hesitation au cune il descendit fusqu'ai bord de la rivière perdu jusqu'à la moité du corps parmi les fairleus roses evi. dens la pertie mériderale de l'Espagne et de portuit, accompenent proeque toujours les fleuves. Sur un signe de hi, les conducteurs de la littère prirent les mules par la bride, et après avoir requ de Mothril Indication de themin qu'ils devaient sufure, et que rendait facile un petit bois d'orangers placé dans exte direction, lis descadirent dans la trivère et se infrent en devoir de la traverser opération qu'ils executient sans que l'est acceptation de parsissait et he Mothril de la surreté de gué "il n'en edit et le moité la surreté de gué "il n'en edit et le mothril de la surreté de gué "il n'en edit et le mothril de la surreté de gué "il n'en edit et le mothril de la surreté de gué "il n'en edit et le précleus littére en estreté sur l'autre bord.

Alors sentement la page n'est ce le précleus littére en estreté sur l'autre bord.

Alors sentement la page n'est ce page l'est le l' demands-bil.

— Out, répondit une voix.

— L'est celui qui a siffié le chien.

— Li lettre est dans un seabet qu'il porte pend a sea côté dans un petité gibecière qu'il me faut.

— Vous l'aurez, répondit le More.

— Alors je puis l'appeler? Tu es à ton post ?

— J'y serei quand il sera temps.

Mothril remonta sur le rivage et alla rejoindre don Frédéric et Fernand.

Pendant çe temps Agênor et Musaron
felaent arrivés de leur côté sur le teleis de la
rivière, et comme il lavait cht, sans s'inquiéter de la profondeur de l'œu, le obeveiter
avait bravement pousse son chevat dans le
corrain.

Lis rivière était pet profonde sur les bords.
Le chevaiter et son œuver s'endonchrent
dônc lentement et progressivament. Vers-les
trois quarie du trajet, le chevat perdit pied;
mais soulent per le brite et les carasses de
son cavalier, il nages vigoureusement, et il
prit préd à une vingtaine de pas de l'androit
de il l'avait perdit, Alesaron sulvait son maitre comme une ombre; et, après avoir opèré à les perde la même immenuve- était,
comme lui, arrivé sain et sauf de l'autre côté
du dourant. Selon-son habitude, il voeriut se
féliciter tout heut de cette prouesse, mais
son maire, en appuyant un doigt sur ses levres, tai fit signe de gander le silence. Tous
deux pagnèrems done le rivage sans qu'on
entendit autre chose que le l'éger dapotément
de l'eux, et sens qu'autum aigne edi l'aveile
à Mothril le passege du chevalier.

- Arrivé à Agénor s'arrête, mit pied à lerre
et jela la briés de son cheval aux mains de
Musaron, puis decrivant un certel, il gagin
le utre extrémit du bols d'orangers, en face
douquel it voyalit un rayon de la limb es lonesur la frise dorée de la Htière; d'allieure
n'ét-il pas su on elle éteit, qu'il l'et facilement irouvée. Les sons vibranis de la gueser la frise dorée de la littière d'allieure
n'ét-il pas su on elle éteit, qu'il l'et facilement irouvée. Les sons vibranis de la gueser la frise dorée de la littière d'allieure
n'ét-til pas su on elle éteit, qu'il l'et facilement irouvée. Les sons vibranis de la gueser la frise dorée de la mise el pouser de de gauch sais la uit, et indiquater
qu'Atsas, pour se distruire en attendant que
son gardien fit passe à son lour, en avait
appelé à cet mistrument. D'abord ce n'éteien que des accorris sens suite, une sepecde vague h

Alssa savait done l'espagnol. Le chevaber pourreit dene lui parler : il continua de s'apprucher, guide cette fois par la rimaique et par la voix.

Alssa vaut tiré les rideaux de sa littère du côté opposé au fleuvé; le pour obéir aux enteres du finative, seans doute, les deux condicteurs s'étalent retirés à une ringitane de pass en arrière : Le jeune fille étale outens dans le palanquis éclaire par le pius put rayen de la lune dont alle surfait la fractive dans un clei sens intage. Sa pose, commit de la fination de la constant de la constant

C'était l'houre du soir c'était l'heure voilée, Ot suspendant son voi, le son voil sur le préndant son voi, le son voilée, Sur la bréndre déserte, su fond de la vallée, Chante le rossignoi.

C'était l'heure du soir, c'était l'heure tardive,
Où s'efface toet brait,
Où la rose inclinée offre, ainsi qu'à la riva.
Son parfem à la uits
L'air cessait tous ses chants, l'aau cessait
Toule chose écoutait

Toule chose écoutait,

Et l'étoile elle mênie écouteit le voir pure
De l'officeu qui chariteit.

Il diseit à la rose : Oh l pourquot, lleur des
Me touvres tu qu'au soir
Elle, diseit : Peurquei n'offir ion chent sux
Que quand le del est noir : [hines